

Le travail de l'enfant hors de l'école [suite et fin]

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **32 (1903)**

Heft 6

PDF erstellt am: **18.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1039755>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le travail de l'enfant hors de l'école

(Suite et fin.)

En effet, nous venons de voir tout à l'heure que, dans le canton de Fribourg, 16 517 enfants étaient occupés à un travail quelconque en dehors de l'école et ici, dans l'énumération de la durée journalière de ce travail, nous ne retrouvons que 4491 enfants ! Quelques maîtres ont fort bien compris que le total donné pour ces deux questions devait concorder avec celui des lettres A. B. C. et D. et ont donné de très bonnes réponses ; d'autres ont donné ici des réponses fantaisistes et le plus grand nombre n'a rien répondu du tout. Nous comprenons, jusqu'à un certain point, l'hésitation des instituteurs en présence de l'évaluation qu'on exigeait d'eux, nous avouons même que ce n'était pas chose facile de faire exactement cette appréciation, surtout à la campagne où la régularité dans la distribution et la durée du travail est soumise à tant d'influences modificatrices ; cependant, nous croyons qu'il est possible, pour chaque localité, de poser des moyennes qui se rapprochent sensiblement du fait strictement exact. De cette manière on aurait évité une maladresse qui, sans nous porter un préjudice notable, peut, cependant, influencer défavorablement l'opinion de nos confédérés à notre égard, et c'est réellement dommage pour les instituteurs qui ont consciencieusement rempli leurs formulaires.

Quoi qu'il en soit, des 4491 enfants dont la durée du travail journalier a été déterminée, 3060 fournissent régulièrement 8838 heures de travail quotidien et 1431 fournissent par intervalles un travail journalier de 10 581 heures. Parmi ces derniers, nous trouvons des élèves qui travaillent jusqu'à 15 heures par jour, mais comme ce travail ne se produit que lors des jours de congé et à l'époque des vacances, sans que le nombre de jours soit déterminé, nous en ferons abstraction pour ne nous occuper que des enfants dont le travail est régulier.

Agissant par analogie, nous trouvons que le nombre de 16 517 enfants occupés, se décompose en 11 254 enfants occupés régulièrement et 4263 qui ne sont soumis qu'à un travail périodique. Les premiers fournissent en moyenne un travail quotidien de 3 heures, ce qui fait pour l'année de 365 jours un total général de 12 323 130 heures ; ce qui, ramené au gain moyen de 0 fr. 08 l'heure, forme un total de 985 850 fr. 40 représentant la valeur du travail régulier des enfants en dehors de l'école : c'est un joli pécule. Si, à cela, on ajoutait la valeur du travail irrégulier, on arriverait bien près du million et demi.

Maintenant, si, à ce travail régulier, nous ajoutons les heures

de classe, de préparation des leçons, etc. il faut avouer que notre jeunesse scolaire n'a guère le temps de prendre de joyeux ébats et qu'elle fait un rude apprentissage de la vie.

Presque tous les enfants travaillent le dimanche ; mais, nous supposons que c'est à des soins de propreté, d'affouragement du bétail et autres travaux autorisés. Le plus grand nombre des enfants, occupés régulièrement, travaille sous la surveillance des parents ou d'autres personnes qui en tiennent la place.

Combien gagnent ces jeunes ouvriers ? Voilà une question à laquelle il n'est pas aisé de répondre d'une manière exacte. Une fille occupée dans une auberge gagne 1 fr. par semaine et ses vêtements ; une bonne d'enfants 5 fr. par mois ; des commissionnaires 6 à 7 fr. par mois ; un redresseur de quilles 2 fr. par jour ; une petite servante 5 fr. par mois ; des petits bûcherons et fabricants de fagots de 0 fr. 50 à 2 fr. par semaine ; les tresseurs et tresseuses de paille de 0 fr. 03 à 0 fr. 15 l'heure ; un conducteur de lait, à 2 km., reçoit 0 fr. 50 par semaine ; de petits ouvriers agricoles reçoivent de 0 fr. 05 à 0 fr. 10 l'heure ; pour un travail de même nature et de même durée, une petite fille reçoit 1 fr. 25 par semaine et une autre 4 fr. par mois ; d'autres, enfin, travaillent pour leur entretien. De tout cela, il est bien difficile de sortir une moyenne un peu rationnelle ; nous l'avons essayé, cependant, et nous sommes arrivés à environ 0 fr. 09 par heure de travail, ce qui nous a fait adopter le chiffre 0 fr. 08 indiqué ci-dessus. Nous le répétons, ce n'est pas une moyenne rigoureusement exacte, mais c'est un chiffre qui se rapproche le plus possible de la réalité, ce qui est déjà quelque chose étant donnés les matériaux sur lesquels nous devons nous baser.

La question 10 relative aux observations concernant l'influence exercée au point de vue physique, intellectuel et moral par le travail des enfants, a donné lieu à une foule de réponses le plus souvent contradictoires et quelquefois sentencieuses. Nous en citons quelques-unes.

Un instituteur compare les enfants aux fruits d'un arbre et les fabriques aux vers rongeurs qui pénètrent dans les meilleurs pour les détruire. Si la comparaison est juste, les fabriques entrent dans les enfants ; heureusement, c'est le contraire qui a lieu. Notre instituteur termine ses sentences par ces mots : « Aussi longtemps que la lutte pour l'existence deviendra plus vive, que les impôts de toutes sortes augmenteront, que le veau d'or grandira sur son piédestal, le grand nombre des parents feront fi de la santé et de la moralité de leurs enfants ».

Après cela, on pourrait croire que les enfants qui fréquentent la classe de cet instituteur sont surmenés par leurs parents, à la grange, aux champs, à l'étable, dans les ateliers, dans les fabriques. Il n'en est rien. Aucun élève de cette classe n'a été porté comme s'occupant d'un travail quelconque en dehors de l'école ; pas un, dans cette petite localité agricole, n'aide même

ses parents dans les petits travaux de la campagne. L'accusation portée contre les pères de famille de négliger la santé et la moralité de leurs enfants tombe donc à faux. Voilà comme il ne fallait pas répondre au questionnaire, en se fiant à quelque phrase ronflante ; on ne demande que des faits et ils sont légion : il n'y avait qu'à choisir.

Un instituteur tonne contre les méfaits du tressage de la paille et l'institutrice de la même localité ne mentionne pas du tout cette industrie dans son questionnaire !

Un autre maître, qui compte 47 enfants dans sa classe, trouve moyen d'en faire figurer 59 comme occupés aux travaux agricoles, 61 dans des industries ou occupations rétribuées, 29 travaillent le dimanche et, sous la rubrique : Observations, le maître écrit gravement : « Aucun élève de ma classe ne travaille dans le but de gagner » !

Une institutrice dit : « Travaillant pour la plupart sous les yeux de leurs parents, les élèves sont surveillés, ne courent pas les rues, ni ne rôdent et, par conséquent, ne font pas de polissonneries en dehors des heures de classe » !

Nous pourrions prolonger indéfiniment ces citations, mais ce serait superflu, les précédentes étant suffisantes pour donner une idée du matériel que nous possédons.

En résumé, la grande majorité des maîtres estime que le travail agricole, lorsqu'il n'y a pas surmenage, ce qui est excessivement rare, exerce plutôt une influence salubre que nuisible sur la santé, l'intelligence et le moral de l'enfant ; il n'en est pas de même pour certaines industries domestiques, particulièrement pour le tressage de la paille auquel on attribue presque unanimement une influence délétère sur la santé et la moralité des enfants. Il est évident que, des enfants souvent levés dès 5-6 h. du matin pour tresser, et qui, hors les heures de classe, continuent chaque jour ce travail jusque vers 11-12 h. du soir dans des chambres basses, mal éclairées et mal aérées, souvent en compagnie de jeunes gens réunis pour la veillée, doivent supporter les conséquences d'une aussi déplorable manière d'agir surtout si à cela vient encore s'ajouter une nourriture peu suffisante et souvent irrationnelle. Beaucoup d'instituteurs ont dit : « Ce n'est pas le travail qui nuit à l'école, c'est bien plutôt la paresse, l'oisiveté, l'amour du vagabondage, une nourriture insuffisante et mal préparée ». Nous sommes tout à fait de cet avis, surtout si l'on ajoute à ces causes la tendance qu'ont beaucoup de parents de choyer outre mesure et de *gâter* leurs enfants.

Il n'y a rien à remarquer sur les réponses données à la question 11, indications de personnes en mesure de fournir des renseignements sur la question du travail des enfants en dehors de l'école. Presque tous les maîtres ont donné les noms de personnes compétentes de la commune siège de l'école ; seule, une institutrice, aujourd'hui démissionnaire, d'une commune du

district de la Sarine, a trouvé que la seule personne capable de fournir ces renseignements pour la commune où elle fonctionnait était. ... le docteur Vorlet, à Payerne !

Quoi qu'il en soit, nous l'avons dit et nous tenons à le répéter : les renseignements que nous avons reçus sont incomplets et ne peuvent donner qu'une idée imparfaite du travail auquel sont astreints les enfants des écoles en dehors des heures de classe. Il est reconnu que l'enfant doit travailler physiquement et intellectuellement dans la mesure de ses forces, que le travail physique doit alterner avec le travail intellectuel et que le sommeil de l'enfant doit absolument être respecté, comme aussi le repos du dimanche.

Espérons que la Société suisse d'utilité publique saura tirer des questionnaires des conclusions générales pratiques et surtout utiles pour l'éducation de l'enfance. C. F.



SUR LA MÉMOIRE

(Extrait de saint Thomas)

De même que la prudence reçoit de la nature ses dispositions premières, mais n'obtient son complément que de l'exercice ou de la grâce ; de même la mémoire ne vient pas uniquement de la nature ; « elle doit beaucoup à l'art et à l'industrie », comme dit Cicéron. Il y a quatre choses qui aident l'homme à développer sa mémoire : d'abord, se donner à soi-même certaines *images* propres à nous rappeler par une ressemblance spéciale les choses dont on veut se souvenir ; cette ressemblance doit avoir, en effet, quelque chose de spécial et d'inaccoutumé, parce qu'elle frappe ainsi plus vivement notre esprit et s'y grave plus profondément ; ce qui nous explique pourquoi nous conservons mieux dans notre mémoire les choses que nous avons vues pendant notre enfance. De telles images nous sont nécessaires par la raison que les simples vues de l'esprit, les pensées proprement dites nous échappent très facilement, à moins qu'elles ne soient *attachées* à des images corporelles, l'intelligence humaine ayant naturellement plus de prise sur les choses qui frappent les sens : et voilà pourquoi la mémoire est placée dans la partie sensitive de l'âme.

Le second moyen de fortifier et de développer sa mémoire, c'est de *disposer* mentalement dans un *ordre* convenable et *logique* les choses dont on veut se souvenir, afin que de l'une on soit naturellement amené à l'autre ; ce qui fait dire au philosophe Aristote : « Les souvenirs semblent quelquefois naître des lieux ; et la raison en est que notre esprit va rapidement d'un objet à l'autre. » Il faut, en troisième lieu, apporter beau-